

Editorial

Autor(en): **Jenny. A.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **29 (1971)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Editorial

Les treizièmes « Journées du Mont-Pèlerin » ont été consacrées en 1971 aux problèmes des transports urbains. Comme d'habitude, une centaine d'économistes, mais surtout cette année d'ingénieurs, s'étaient réunis pour confronter leurs idées sur un sujet important pour chacun de nous.

La qualité des exposés, tout autant que l'actualité du thème, ont décidé la rédaction de la *Revue économique et sociale* à les publier dans un numéro ordinaire au lieu du traditionnel numéro spécial bleu. Nous pensons ainsi offrir à tous les membres de la Société d'études économiques et sociales la possibilité d'être informés sur les idées émises au Mont-Pèlerin.

Les articles présentés sont :

- « Des transports et des hommes », par Ariel ALEXANDRE, consultant à l'OCDE, Paris;
- « Les transports et l'organisation urbaine », par Jacques BARBIER, géographe, Lausanne;
- « Une approche globale du problème des transports urbains », par le professeur David GENTON, EPFL, Lausanne;
- « Le rôle de l'invention dans les transports urbains », par Gabriel BOULADON, Institut Battelle, Genève;
- « La synthèse finale », par le professeur André GARDEL, EPFL, Lausanne.

Comme de coutume, des groupes de travail ont délibéré et tenté de présenter des conclusions; la majorité de ces groupes était constituée d'ingénieurs, les membres de notre Société ayant probablement jugé le sujet trop technique, alors qu'il est avant tout politique et humain: ici, comme pour l'ensemble des problèmes d'aménagement du territoire, les partisans d'une intervention toujours plus grande de l'Etat se heurtent aux tenants de l'initiative privée.

Plusieurs cadres responsables de l'administration et de l'économie, qui étaient présents, ont vigoureusement réclamé une nationalisation intégrale du sol comme remède à l'engorgement des villes par une quantité de voitures de plus en plus excessive.

Mais est-ce l'initiative privée qui est responsable de l'insuffisance actuelle des transports en commun dénoncée par de nombreux participants au Séminaire? C'est pourtant déjà l'Etat qui a la responsabilité de répartir les investissements sur les routes ou sur les voies ferrées. Quelle garantie nous est-elle offerte, qu'une fois l'ensemble du territoire nationalisé, l'accent sera enfin mis sur des transports en commun confortables et efficaces, plutôt que sur des transports individuels? Ces derniers, malgré les embouteillages et la pollution conservent d'ailleurs de nombreux attraits (voir synthèse du professeur Gardel).

Sans attendre des décisions imposées par les organes de l'administration, des solutions privées pourraient être apportées à la situation de plus en plus chaotique des grandes villes (décrite par M. Alexandre), par les voies d'une discipline librement consentie.

En conséquence, le soussigné souhaite que la lecture des quelques articles qui suivent incite chacun de nos membres à s'interroger sur les possibilités d'amélioration des transports urbains.

A. JENNY